



## Communiqué de presse

Paris, le 18 février 2021

### **Négociations commerciales avec la grande distribution :**

**Malgré quelques avancées dans certaines filières, le compte n'y est pas !  
Il reste sept jours aux distributeurs pour inverser la tendance :  
C'est la souveraineté alimentaire de la France qui est en jeu.**

A J-7 jours avant la fin des négociations commerciales, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, ont réuni hier après-midi, les représentants de la filière dans le cadre du comité de suivi des relations commerciales.

Le constat, encore le même, est une nouvelle fois partagé par l'ensemble des fournisseurs de la grande distribution : **la guerre des prix est encore et toujours la règle !**

Cette guerre des prix menace très directement la souveraineté alimentaire de la France : **elle appauvrit toute la chaîne : les agriculteurs et les entreprises de l'alimentaire.**

La réalité est connue de tous. Les entreprises de toutes tailles et partout en France font face à une flambée des cours de certaines matières premières agricoles mais aussi à une hausse du prix des emballages, des transports ou encore d'autres surcoûts liés à la crise sanitaire : **ces hausses ne sont toujours pas suffisamment intégrées dans les négociations alors qu'elles devraient en être le point de départ.**

*« Oui il y a eu des efforts de certains distributeurs, dans certains secteurs mais c'est très loin d'être suffisant pour parler de la « création de valeur » pour l'ensemble des agriculteurs et des entreprises ! Les distributeurs ont une responsabilité envers la filière alimentaire française ; collectivement, ils doivent s'engager à mettre fin à la guerre des prix qui entraîne une spirale dangereuse pour la chaîne de l'agro-alimentaire et qui est contraire à l'objectif de création de valeur »*

**Richard Girardot, président de l'ANIA**

*« Si quelques avancées sont à saluer, la prise en compte de la hausse des coûts de production dans les négociations commerciales est indispensable. Elle doit être à la hauteur des besoins des entreprises pour préserver leur compétitivité, assurer la juste rémunération des agriculteurs et conduire l'ensemble des transitions souhaitées par les consommateurs. Il en va de l'avenir du secteur alimentaire français ! »*

**Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole**

*« Le discernement PME dans la négociation est au rendez-vous chez certaines enseignes. Ces bonnes pratiques doivent se généraliser auprès de tous les acteurs de la grande distribution. Sortons de la déflation destructrice de valeur et travaillons ensemble à un prix prenant en compte les réalités de l'amont, agricole et PME, et acceptable pour le consommateur ! »*

**Dominique Amirault, président de la FEEF**

*« Nous saluons les progrès enregistrés dans certaines filières agricoles, mais à moins de s'amplifier dans les huit jours qui viennent, ils ne suffiront pas à sortir nos entreprises de la spirale déflationniste dans laquelle elles sont entraînées depuis huit ans. L'exemple du lait doit inspirer un mouvement collectif dans l'ensemble des filières, françaises ou non, et il faut que cesse la dévalorisation sans précédent qu'ont subie les catégories du DPH. »*

**Richard Panquiaux, directeur général de l'Ilec**

### **À propos de l'ANIA**

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1er secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

[www.ania.net](http://www.ania.net)

**Contact presse** : Sophie Ionascu – 06 81 17 94 60 – [sionascu@ania.net](mailto:sionascu@ania.net)

### **À propos de La Coopération Agricole**

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française. Représentant 40 % de l'agroalimentaire du pays, 2300 entreprises coopératives constituent ce mouvement, dont 93% de TPE-PME, partout sur les territoires, en réunissant 3 agriculteurs sur 4 et 190 000 salariés (filiales incluses).

[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)

**Contact presse** : Guillaume Le Hoan – 07 62 68 33 63 - [glehoan@lacoopagri.coop](mailto:glehoan@lacoopagri.coop)

### **À propos de la FEEF**

La Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France, créée en 1995, rassemble près de 900 entreprises indépendantes ou familiales, fournisseurs du Grand Commerce. Sa vocation est de fédérer, représenter et promouvoir ces dernières auprès des enseignes de la Grande Distribution afin d'être un accélérateur relationnel et de business. Cette démarche se fait toujours dans la construction et le dialogue. De manière plus institutionnelle, la FEEF entend faire valoir le rôle des PME (98% des entreprises françaises) dans la sphère économique et la nécessité de les soutenir par des mesures différenciées.

**Contact presse** : Hélène Bédon-Rouane - [hbedonrouanet@feef.org](mailto:hbedonrouanet@feef.org) - 01 47 42 35 01

### **À propos de l'Ilec**

L'Institut de liaisons des entreprises de consommation regroupe quatre-vingt-dix entreprises fabriquant des produits de marque de grande consommation (PGC), de notoriété nationale et internationale, alimentaires et non alimentaires. Les entreprises de l'Ilec pèsent près des deux tiers du CA des PGC en grandes et moyennes surfaces, soit 42 Mds d'euros dont la moitié dans les filières agricoles françaises. L'activité du millier d'établissements français des adhérents de l'Ilec, sites de production, de logistique ou tertiaires, représente plus de 500 000 emplois.

[www.ilec.asso.fr](http://www.ilec.asso.fr)

**Contacts Presse – Agence Pressario** : Sylvie Vincent – 06 62 76 57 30 – [sylvie@pressario.fr](mailto:sylvie@pressario.fr)